

# Délibération

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance plénière du mardi 25 février 2025

Délibération n° 2025-002

### [Délibération] Election du Vice-président de la Commission Formation et Vie Universitaire.

**VU** le code de l'éducation, notamment son article L.712-5 ;

**VU** les statuts de l'université d'Orléans, notamment leur article 63 ;

**VU** la proclamation, en date du 5 décembre 2024, des résultats des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de l'université d'Orléans, qui ont eu lieu du 2 au 4 décembre 2024 ;

**VU** la proclamation, en date du 28 novembre 2024, des résultats des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université d'Orléans, qui ont eu lieu du 25 au 27 novembre 2024 ;

**VU** la candidature en date du 10 février 2025 de M. RINGUEDE Sébastien ;

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est réunie le 25 février 2025, sur convocation du Président du Conseil Académique adressée le 11 février 2025.

#### ➤ Premier tour :

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	36

<b>Quorum :</b>	Atteint
Membres présents :	30
Membres représentés :	2
<b>Total :</b>	32

Décompte des votes :

<b>Abstentions :</b>	0
<b>Votants :</b>	32
<b>Blancs ou nuls :</b>	7

<b>Suffrages exprimés</b>	25
<b>Sébastien RINGUEDÉ</b>	25

**En conséquence, M. Sébastien RINGUEDÉ est élu Vice-président de la Commission Formation et Vie Universitaire.**

Fait à Orléans, le 28/02/2025

**Le Président du Conseil Académique**

  
**Romain ABRAHAM**

**DELAI DE RECOURS :** En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.